

« Nous adressant à M. le maréchal, nous lui demandons s'il se rappelle avoir vu M. Hulme.

« M. le maréchal déclare qu'il n'a pas de souvenir assez précis pour se rappeler cette circonstance. »

M. BRUN, sous-préfet. — En 1871, le 20 mai, à peu près, je procédais à l'assainissement du champ de bataille de Beaumont, à la frontière belge. J'étais à Mouzon, lorsque je fus présenté à M. Hulme qui me fit la déclaration suivante : Le 29 août 1870, il fut chargé par le colonel Melcion d'Arc et le général de Beurmann d'une dépêche pour le maréchal de Mac-Mahon qu'il porta le même jour à Raucourt.

Le maréchal de Mac-Mahon n'y était pas encore. Le maire de Raucourt introduisit alors le messenger chez l'empereur, auquel la dépêche fut communiquée. Pendant que M. Hulme avait cet entretien avec Napoléon III, le maréchal arriva à Raucourt. On introduisit M. Hulme dans son cabinet, et il lui communiqua la dépêche.

M. Hulme a encore ajouté qu'il revint pour voir l'empereur, et, en sortant de le voir, il retourna encore chez le maréchal.

M. JOUSSEAUME, percepteur à Mouzon. — Le 29 août 1870, j'étais à Sedan, d'où je partis à neuf heures avec M. Martin, alors receveur d'enregistrement, et M. Hulme. Il y avait également un nommé Rion, domestique au service de ce dernier. Arrivés à deux ou trois kilomètres de Mouzon, M. Hulme manifesta sa satisfaction de ne pas avoir trouvé les Prussiens en route. Je lui objectai que nous n'avions rien à craindre dans ce cas. Il me dit qu'il avait, dans sa poche, une dépêche du maréchal Bazaine au maréchal de Mac-Mahon; il me fit voir un papier plié en quatre et froissé, qui était dans sa main.

M. NÉGRONI, chef d'escadron au 4^e cuirassiers. — Le 29 août, j'étais en reconnaissance, et je passais à Mouzon. Étant à la mairie, où je prenais des renseignements, un général me fit demander par son aide de camp de fournir un cheval à un courrier qui portait une lettre du maréchal Bazaine au maréchal de Mac-Mahon. J'ai donné ce cheval. C'est tout ce que je sais.

MADAME VERGNE, domestique à Mouzon. — Je me rappelle que M. Hulme est venu chez nous et a demandé s'il y avait des généraux. J'ai dit qu'il y en avait trois. Je l'ai conduit au pied de l'escalier en lui indiquant où ils étaient; il est monté, il est redescendu un instant après, et il a causé avec les généraux devant la porte; je ne sais pas ce qu'ils ont dit. C'était le 29.

M. LAMOUR, avocat à Sedan. — Le 29 août, j'étais à Raucourt, au moment de l'arrivée de l'empereur.

Je causais alors devant la maison de M. Rouy, avec le prince Murat. J'étais encore là, quand un cavalier, venant assez vite, est arrivé : c'était M. Hulme, que je connais parfaitement; il était fort pressé. Il est descendu précipitamment, il a jeté sa bride à la première personne qui s'est trouvée là, et il s'est présenté devant la porte de la maison où était l'empereur; le cent-garde lui a barré le passage; il y a eu un petit colloque, une petite explication, à la suite de laquelle il a pénétré dans la maison.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé une demi-heure ou trois quarts d'heure après ce moment, je ne sais au juste; j'étais sur le pas de la porte, au moment où il est entré chez M. Joseph Rouy, fabricant de boucles à Raucourt.

Il venait de pénétrer dans la maison, quand, pour la seconde fois, survint à pied M. Hulme,

qui demande si le maréchal est arrivé, ou bien une question analogue : « Où donc est le maréchal? — Il vient d'entrer à l'instant dans la maison de M. Joseph Rouy. » — Alors M. Hulme allait monter l'escalier, quand j'ai dit : « Quelles nouvelles? — De Bazaine, une dépêche. » Et alors, il est monté dans la maison. Je ne l'ai pas revu depuis.

M. GILLER, conducteur d'omnibus à Sedan. — Le 29 août, je me trouvais à Raucourt; je fus appelé par M. Hulme, qui me dit que le maréchal de Mac-Mahon me faisait demander. Je me suis transporté auprès du maréchal, qui m'a fait plusieurs questions sur les



LA GARDE PRUSSIENNE REPOUSSÉE DE SAINT-PRIVAT.

routes, sur les ponts et sur les chemins du pays, que je connaissais très-bien. Je ne me rappelle pas exactement l'heure qu'il était, mais c'était dans l'après-midi.

Il y avait là un monsieur qu'alors je ne connaissais pas très-bien, mais que j'ai reconnu depuis; c'était M. Lagosse. Je suis sorti quand j'ai eu donné les renseignements.

M. ROUY. — Le 29 août, vers une heure et demie de l'après-midi à peu près, j'ai vu entrer dans ma maison, où était descendu M. le maréchal de Mac-Mahon, M. Hulme, que je connaissais déjà depuis longtemps. Je remarquai qu'il était porteur d'un pli qu'il tenait à la main droite.

M. GONTAUT, notaire à Raucourt. — Le 29 août 1870, dans l'après-dinée, est arrivé chez

moi M. Hulme, filateur à Mouzon; il paraissait très-fatigué et venait me demander à boire et à manger. J'allais me mettre à table; je lui dis: « Prenez place à côté de moi. » Dans le cours du repas, je lui demandai l'objet de sa visite à Raucourt. Il me répondit qu'il était venu apporter une dépêche à l'empereur et que, dans l'entrevue qu'il avait eue avec lui, celui-ci lui avait dit de reporter cette dépêche au maréchal de Mac-Mahon.

M. CHUL, secrétaire de la mairie à Mouzon. — Le 29 août 1870, dans l'après-dînée, j'étais à la mairie de Mouzon, à faire la distribution des vivres pour le camp, lorsque M. Hulme est arrivé; il a déclaré qu'il revenait de Raucourt où il avait vu M. le maréchal de Mac-Mahon; que l'armée du maréchal devait être le lendemain tout entière à Mouzon et qu'il y avait lieu de pourvoir aux vivres nécessaires. Nous avons fait des réquisitions qui ont été signées par M. Hulme et qui portaient au-dessus de sa signature cette suscription :

« Par ordre du maréchal de Mac-Mahon. »

M. WILMET, cultivateur à Raucourt. — Le 29 août 1870, j'ai été requis par le maire de Raucourt; le garde champêtre m'a apporté un petit mot d'écrit, pour conduire avec mon cheval et ma voiture un homme que je ne connaissais pas; on prétend que c'était M. Hulme, de Mouzon. Alors j'ai attelé mon cheval à ma voiture. Il pouvait être trois ou quatre heures de l'après-midi.

Chemin faisant, il me dit qu'il venait à l'instant de voir l'empereur, qu'il lui avait parlé trois fois, et qu'il avait vu également deux fois le maréchal de Mac-Mahon.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous revu M. Hulme depuis ?

M. WILMET. — Oui, je l'ai revu, mais quelque temps après, dans le mois de février.

M. LE PRÉSIDENT. — Et vous l'avez reconnu pour celui que vous aviez conduit ?

M. WILMET. — Non, monsieur le président, la première fois que l'ai vu, il n'avait pas de barbe, tandis que, la seconde fois, il portait une grosse barbe assez longue; c'est ce qui m'a empêché de le reconnaître.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, lorsque vous l'avez vu pour la première fois, M. Hulme n'avait pas de barbe ?

M. WILMET. — Non, monsieur le président; il avait seulement une petite moustache.

M. POTIER, manœuvre à Mouzon. — M. Hulme est venu me chercher pour me mener à la poste, chez M. Sternaux, auprès du général Lebrun. Le général Lebrun m'a demandé d'aller à Stenay m'assurer si le pont était coupé; mais je n'ai pas pu m'avancer jusque là; les Prussiens y étaient déjà. J'ai pris des informations auprès des gens du pays.

Ils m'ont répondu que non. J'ai réussi à revenir à Mouzon, où j'ai retrouvé M. Hulme, qui m'a conduit auprès du maréchal de Mac-Mahon. J'ai rendu compte au maréchal de ce que j'avais vu; puis, je me suis retiré et on m'a conduit à la porte, auprès d'un colonel, qui m'a donné dix francs.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour était-ce ?

M. POTIER. — C'était le jour de la bataille de Beaumont.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors, c'était le 30 août ?

M^e LACHAUD. — Monsieur le président aurait-il la bonté de demander au témoin si, le 30 août, il a vu M. le maréchal de Mac-Mahon parlant avec M. Hulme ?

M. POTIER. — Oui, j'ai vu le maréchal de Mac-Mahon causer avec M. Hulme dans un terrain qui est en face de la poste, près de la maison de M. Sternaux.

M^e LACHAUD. — Le témoin a déclaré dans l'instruction que, le 30 août, il les avait vus

tous deux seuls sur un tertre, dans un terrain en face de la maison de M. Sternaux, et séparé de cette maison par la route; qu'ils étaient enfermés dans un cercle de sentinelles.

M. POTIER. — J'ai dit ce qui était.

M^e LACHAUD. — C'était le 30 août ?

M. LE PRÉSIDENT. — Le témoin a indiqué cette date, il me semble qu'il n'y a pas de variation entre les déclarations du témoin.

M^e LACHAUD. — Non, monsieur le président; je voudrais seulement vous prier de demander au témoin s'il est assez sûr de son souvenir pour affirmer qu'il avait vu, le 30 août, M. le maréchal de Mac-Mahon et M. Hulme entourés de sentinelles et dans le lieu qui a été indiqué ?

M. LE PRÉSIDENT, au témoin. — Vous êtes bien sûr d'avoir vu cela le 30 août ?

M. POTIER. — Oui, monsieur le président.

M^e LACHAUD. — M. Hulme n'a pas parlé de cela, et il a placé la visite qu'il a eu l'honneur de faire à M. le maréchal de Mac-Mahon à un jour différent; il a dit que, le 29, il avait reçu une sorte de mission et qu'il était allé dans la direction indiquée par lui dans ses réponses à monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais, si vous le désirez, faire revenir M. Hulme dans un instant et le questionner sur ce fait ?

M^e LACHAUD. — Je ne demande pas mieux, monsieur le président... Je crois qu'il y a là une erreur du témoin.

M. STERNAUX, cultivateur à Mouzon. — C'est le 30, que le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Mouzon; il est resté très-longtemps dans un terrain situé en face de chez moi. M. Hulme y est venu et lui a parlé pendant vingt minutes environ. Il avait amené avec lui un autre individu de Mouzon, nommé Potier.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce terrain n'est-il pas un peu plus élevé que votre maison.

M. STERNAUX. — En effet, il est élevé de deux ou trois mètres au-dessus du niveau de la route de Verdun; il n'y a que cette route qui sépare ce terrain de ma maison.

M. LE PRÉSIDENT. — J'invite le témoin à se retirer dans la salle des témoins. Rappelez M. Hulme.

(M. Hulme se présente à la barre.)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous souvenez-vous d'avoir parlé au maréchal de Mac-Mahon dans la journée du 30 août ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président; je lui ai parlé sur un tertre situé un peu au-dessus de la route de Verdun, et en face de la maison du maître des postes Sternaux.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous portiez alors la barbe comme aujourd'hui ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président, je l'ai fait couper exprès ce matin, comme je la portais alors.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est bien ainsi que vous la portiez le 29 août 1870 ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président.

M. LE GÉNÉRAL BARON DE CHABAUD-LATOUR. — Quand vous vous êtes présenté devant le maréchal de Mac-Mahon vous aviez toute votre barbe ?

M. HULME. — Non, j'étais comme je suis aujourd'hui.

M. LE GÉNÉRAL BARON DE CHABAUD-LATOUR. — Oui, mais depuis, lorsque vous avez été confronté avec le maréchal de Mac-Mahon, vous aviez toute votre barbe ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président.

L'audience est suspendue.

M. FELIZET, docteur médecin. — Le 17 août, je fus appelé à Metz, comme médecin, pour soigner les blessés. Je partis avec plusieurs de mes confrères ; des difficultés de toute sorte nous accueillirent jusqu'à Thionville.

La voie était coupée à partir de cette dernière ville, et je me tenais sur la voie avec quelques étudiants en médecine, lorsque j'aperçus un petit homme brun, porteur d'une moustache, qui ne s'était pas rasé depuis trois ou quatre jours et qui avait l'air tout à fait négligé ; il était vêtu d'un pantalon gris et d'un paletot, dont je ne me rappelle plus la couleur.

Cet individu prit à part un jeune homme de notre bande, un étudiant en médecine. Ils causèrent ensemble, et ce jeune homme, revenant ensuite, nous dit : « C'est un officier du maréchal de Mac-Mahon qui cherche à faire passer une dépêche au maréchal Bazaine, à Metz. Je me suis chargé de porter cette dépêche ; comment vais-je faire ? »

Après avoir cherché toutes les cachettes possibles, nous nous arrêtâmes à l'idée de dissimuler la dépêche dans une sonde.

Nous nous séparâmes alors, je souhaitai bonne chance au jeune homme qui portait la dépêche et dont je ne connaissais pas le nom et je partis pour Metz, où j'arrivai le 20 août.

Je me rendis auprès de M. l'intendant Perrot qui me conseilla d'aller prévenir le maréchal. Je suivis ce conseil et je m'adressai à un officier, capitaine ou commandant, qui me demanda ce que je voulais. Je lui expliquai ce que j'avais vu. Il resta environ cinq minutes dans la maison, et revint en me disant : « Nous savons tout cela. »

Je crus d'abord que j'étais éconduit comme indiscret. Mais je me fis cette réflexion, que le jeune homme qui s'était chargé de la dépêche la veille au soir, et qui avait eu par conséquent la nuit devant lui, avait pu arriver dans Metz avant moi.

M. LE PRÉSIDENT. — La dépêche que vous avez vue partir avait été remise la veille au soir ?

M. FELIZET. — Le 19, entre trois ou cinq heures.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne connaissiez pas l'homme qui la portait.

M. FELIZET. — C'était un étudiant en médecine. Il faisait partie du groupe des neuf qui avaient poursuivi leur chemin, les autres s'étant arrêtés en route, à Charleville et à Montmédy.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne l'avez pas rencontré à Metz ?

M. FELIZET. — Jamais.

M. LE PRÉSIDENT. — Combien de temps êtes-vous resté à Metz ?

M. FELIZET. — Je suis resté jusqu'à la fin.

M. RENSON, charpentier à Longuyon. — Le 20 août, vers neuf heures du matin, M. Deschange, maire de Longuyon et député à l'Assemblée nationale, me fit appeler à la mairie de la ville. M. Deschange était accompagné d'un officier du génie. Il me demanda si je consentirais à porter une dépêche au maréchal Bazaine. J'acceptai et je me chargeai de remettre cette dépêche, si je le pouvais.

Je me mis en route. Je rencontrai l'armée allemande, je ne pus pas passer par Moulins, et je rétrogradai sur Hayange. De là j'arrivai à Thionville et je communiquai cette dépêche au colonel Turnier, attendu qu'elle était verbale. Le colonel Turnier me dit qu'il était impossible de se diriger sur Metz, qui était investi par les Allemands. Malgré ce que me disait le colonel Turnier, je fis une nouvelle tentative, mais je ne réussis pas davantage

à passer. Je demandais alors à retourner chez moi en traversant plusieurs fois la Moselle (1).

(1) Nous voici arrivés à la fin de ces dépêches au milieu desquelles il est si difficile de se reconnaître. Nous résumons dans les deux tableaux ci-joints tous ces longs récits.

DÉPÊCHES venant de Metz.

Nos d'ordre.	EXPÉDITEUR.	DESTINATAIRE.	MESSAGERS	SOMMAIRE de la dépêche.	FORME extérieure de la dép.	POINT de départ.	DATE du départ.	A QUI remise.	DATE de la remise.	LIEU de la remise.
1	Bazaine	Empereur	Télégraphie	« On s'est battu le 16. Metz est presque bloqué »		Metz	17 août 3 h. 15	Empereur	17 août 3 h. 15 s.	Châlons
2	Bazaine	Guérin de Waldersb. com. de pl. de Verdun	Braidy, garde forestier	»		Metz	20 août	Guérin de Wald.	22 août	Verdun
3	Bazaine	Massaroli, com. de pl. de Longwy	Guyard, commissaire de police	4 dépêches dont 1 en clair, 1 moitié en clair, 2 chiffrées.	pli cacheté (a-b-c-d)	Metz	20 août soir	Massaroli	22 août	Longwy
4	Bazaine	Mac-Mah.	Flahaut, march. mercier.	»	(a)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
5	Bazaine	Gén. Palik.	Flahaut	»	(b)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
6	Bazaine	Empereur	Flahaut	»	(c)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
7	Chef de b. du télégr. de Metz (f)	Turnier	Flahaut	»	Paquet	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
8	Coffinières	Turnier	Flahaut	»	(a)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
9	Bazaine	Turnier	Veuve Imbert	Plusieurs dép. en clair	(c-d)	Metz	21 août	Turnier	21 août midi 1/4	Thionville
10	Turnier	Magnan	Fays et ensuite Lagnau, em. de chem. de fer	Deux dépêches	pli f. m. d. 3 cachets de cire	Thionville	21 août	Magnan	23 août	Carignan
11	Magnan	Mac-Mah.	Nogues, lieut. de vaisseau	»	Lettre	Carignan	23 août soir	D'Abzac	24 août 11 h.	Rethel
12	Turnier	Massaroli	Guyard, comm. de police.	Quatre dont une en clair signée Coffinières.	(a-b-c-d)	Thionville	21 août	Massaroli	22 août	Longwy
13	Turnier	Mac-Mah.	De Bazelaire, s.-l. du génie	Deux dép. c'iff.	(a-b)	Thionville	21 août	Bureau du télégr.	22 août	Givet
14	Massaroli	Mac-Mah.	Rabasse et Mies, agents de pol.	Quatre dép. chiffr. et une lettre.	(a-b-c-d)	Longwy	22 août	Stoffel	26 août matin	Rethel
15	Bazaine	Empereur	Marcherez, taill.	»	Lettre	Metz	26 août	G. de Wald.	26 août	Verdun
15 bis	Guérin de Waldersb.	Empereur	De Benoist, offic.	»	La lett. ci-dessus	Verdun	27 août	Empereur	30 août	Entre Sedan et Carignan
16	Bazaine	Turnier	Miesch, chauffeur	?	Lettre	Metz	26 août	Turnier	4 sept.	Thionville
17	Turnier	Magnan	André, sous-brig. des douanes	Deux dépêches	»	Thionville	27 août 8 h. m.	Magnan	27 août 11 h. s.	Montmédy
18	Magnan	Mac-Mah.	Pattée et Weber, pr. des douan.	Une dépêche	En cigar. cachetée en trois endroits sans suscription	Thionville	27 août 3 h. s.	Général Martin des Pallières	28 août	Beaumont
19	Turnier	Mac-Mah.	Lallement, proc. de la Rép.	Une dép. en clair	Dem.-feuille de papier à lettre pliée en quatre sous enveloppe, non cachet. (e)	Thionville	27 août 1 h. s.	Beurmann	29 août matin	Sedan
19b	Beurmann	Mac-Mah.	Hulme, manufact.	La dép. ci-dess.	(e)	Sedan	29 août	Mac-Mah.	29 août	Racour
20	Bazaine	Burbaki	Deux cuirassiers	Une dépêche	(f)			Reboul, c. de place	12 octob.	Montmédy
20b	Reboul	Burbaki	Un officier	La dép. ci-de-s.	(f)			Burbaki	»	En Belgique

Les mêmes lettres a-a-b-b indiquent que ce sont les mêmes dépêches envoyées au même point par des agents différents, ou bien qui, après un temps d'arrêt, continuent leur trajet portées par d'autres messagers.

Après l'audition de M. Renson, le général Coffinières de Nordeck est introduit.

M. LE PRÉSIDENT. — Général, les témoignages dont le conseil va commencer l'audition doivent se rapporter aux opérations militaires entreprises autour de la place de Metz, entre le 19 août et le 1^{er} septembre inclusivement.

Les détails que vous aurez à donner là-dessus doivent porter aussi sur les résolutions qui ont été prises par le général Bazaine, sur les avis qui lui avaient été donnés par les commandants des corps d'armée, le gouverneur de Metz et les commandants d'armes. C'est donc

DÉPÊCHES allant vers Metz.

Nos d'ordre.	EXPÉDITEUR.	DESTINA-TAIRE.	MESSAGERS	SOMMAIRE de la dépêche	FORME extér. de la dép.	POINT de départ.	DATE du départ.	A QUI remise.	DATE de la remise.	LIEU de la remise
1	Turnier, c. de place de Thionville	Direct. du bureau du tél. à Metz	Dé lu, gard.-for.	"	Pli cacheté	Thionville	19 août	Directeur du bureau du télég.	20 août	Metz
2	M. Mahon	Bazaine	Télégraphe	Dépêche	"	Châlons	19 août 3 h. 35	Bazaine	19 août 11 35	Metz
3	Guerin de Waldersb.	Bazaine	Braidy, gard.-for.	Dépêche	"	Verdun	19 août	Bazaine	19 août	Metz
4	Turnier	Préfet de la Moselle	Mercier, peintre-vitrier	Dépêche	boulette caoutch.	Thionville	19 août 8 h. m.	Préfet de la Moselle	19 août	Metz
5	Intendant de Verdun	Bazaine	Guillemin, g.-for.	Dépêche : Faut-il transporter les vivres sur Metz ou sur Reims?	"	Verdun	19 août 2 h. s.	Bazaine	20 août	Metz
6	Massaroli, com. de pl. de Longwy	Bazaine	Guyard, comm. de police	"	sous envelopp.	Longwy	20 août	Bazaine	20 août soir	Metz
7	Turnier	Coffinières	Flahaut	Dépêche annonçant l'arrivée de Magnan	"	Thionville	20 août 8 h. m.	Coffinières	20 août	Metz
8	Turnier	Chef de b. du télég. de Metz	Flahaut	"	"	Thionville	20 août 8 h. m.	Chef de bureau du télég.	20 août	Metz
9	Reboul, c. de place de Montmédy	Bazaine	Hiégel, prép. des douanes	Dépêche chiffrée	"	Montmédy	22 août	Turnier	23 août	Thionville
10	Impératrice	Bourbaki	Nogues, lieut. de vaisseau	"	Lettre	"	"	Saisie par le proc. de la Républ. Sérot	25 août	Rethel
11	Mac-Mahon	Bazaine	Télégraphe	Dépêche chiffrée	"	Courcelles-Reims	22 août	Reboul	22 août	Montmédy
11b	Reboul	Bazaine	Sydic, prép. des douanes et Sui-ron, garde-mob.	La dép. ci-dess.	"	Montmédy	22 août	Turnier	23 août	Thionville
12	"	Bazaine	Garde-forestier	Dép. en clair annonçant la marche de Mac-Mahon sur la Meuse	?	"	"	Bazaine (?)	23 août 3 à 4 h.	Metz
13	Turnier	Bazaine	Miesch, chauff.	"	"	Thionville	23 août	Bazaine (?)	25 août	Metz
14	Ducrot	Bazaine	Lagosse, papetier	« Mac-Mahon sera le 27 à Rethel avec 120,000 h. »	dépêche verbale (a)	Attigny	25 août	Turnier	28 août	Thionville
15	Magnan	Turnier	André, sous-brig. des douanes	"	"	Montmédy	25 août	Turnier	28 août	Thionville
16	Guéris de Waldersbach	Bazaine	Marchez, taill.	"	"	Verdun	27 août	Bazaine	30 août	Metz
17	Massaroli	Bazaine	Mélard, capit. du génie et Guyard, comm. de police	Dépêche chiffrée	"	Longwy	27 août	Turnier	28 août	Thionville
18	Turnier	Bazaine	Flahaut	"	bo. l. tie caoutch. aval, par Flahaut	Thionville	28 août matin	Bazaine	30 août	Metz
19	Turnier	Bazaine	Marchal, ouvrier cloutier	"	(a) boulette caoutch.	Thionville	28 août 7 h. m.	Bazaine	29 août	Metz

sur ces résolutions du maréchal à cette époque, sur les motifs de ces résolutions et sur les opérations militaires entreprises du 19 août au 1^{er} septembre, et tout ce qui s'y rattache, que le conseil désire vous entendre.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES. — A partir du 19, il n'y a rien eu de particulier pour moi dans la place; j'avais toujours mon même travail, qui consistait à activer la mise en état de défense de la place et je m'occupais beaucoup alors des ambulances, qui contenaient déjà douze à quinze mille malades ou blessés. Cependant, les ordres émanés de l'autorité supérieure du commandement, indiquaient assez nettement l'intention d'entamer quelque opération importante.

Telle était ma position lorsque, dans la nuit du 25 au 26 août, j'ai appris que l'armée allait se mettre en mouvement. Je me préparais donc à remplir de mon mieux la mission importante qui m'était confiée. Cependant, en examinant de près la situation, en étudiant dans quelles conditions l'action devait s'engager, je ne les trouvais pas favorables. Je pensais qu'il était plus convenable et plus utile de laisser l'armée de Châlons autour de Paris et de donner à l'armée de Metz un rôle très-important, celui de harceler l'ennemi et de menacer sa ligne d'opération.

D'un autre côté, il me semblait bien pénible, ayant déjà perdu l'Alsace, après la bataille de Vœrth, d'abandonner la Lorraine, même sans combat, cela répugnait à mon patriotisme.

Enfin, je ferai encore observer au conseil que la place de Metz avait été agrandie et améliorée justement dans le but de jouer ce rôle, c'est-à-dire pour servir de centre, de pivot et de manœuvre à une armée chargée de défendre la Lorraine.

Toutes ces pensées bourdonnaient dans ma tête, et je résolus de soumettre des observations là-dessus au maréchal. J'allai le trouver de très-bonne heure; il était encore à son quartier général. Par un sentiment de réserve et de respect pour sa haute situation, je n'osai pas aborder la question. Mais, en sortant de chez le maréchal, je vis le général Soleille, et il fut absolument de mon avis.

Nous allâmes alors ensemble trouver le maréchal; il écouta ce que nous disions sans paraître frappé de nos raisonnements, et après cet entretien, je rentrai à mon poste.

Après être rentré en ville, je m'assurai que le mouvement de l'armée continuait du côté du fort Saint-Julien, et j'en conclus naturellement que le maréchal n'avait pas jugé à propos de tenir compte de notre entretien, et que, quant à lui, il maintenait ses ordres antérieurs.

Cependant, vers onze heures ou midi, je ne puis pas préciser, je reçus un ordre pour me rendre au fort Saint-Julien ou à Grimont; j'y allai aussitôt, tous les commandants des différents corps y étaient réunis, excepté le général Bourbaki, qui arriva, je crois, quand la séance était levée. Il y eut quelques paroles du maréchal, dont je ne me rappelle pas les termes; son idée était de demander à ses lieutenants quel était leur opinion sur la situation. Il s'adressa au général Soleille, qu'il invita à parler. Naturellement, le général Soleille émit le même avis, répétant ce qu'il avait dit le matin. Après lui, les autres membres prirent successivement la parole. Le général Frossard, ensuite le maréchal Le Bœuf, le maréchal Canrobert, le général Ladmirault. Tous ces messieurs, pour des raisons diverses, se rangèrent à l'avis du général Soleille. L'avis du conseil était donc bien établi: tous étaient d'accord pour admettre que l'armée resterait jusqu'à nouvel ordre sous les

murs de Metz, mais sous la réserve expresse formulée énergiquement par le maréchal Canrobert, qu'au lieu de se retirer dans un rôle passif, elle agirait au contraire avec une grande vigueur et une grande activité autour de la place.

Après cette délibération, le maréchal donna l'ordre de rentrer dans les bivouacs.

Je pris le dernier la parole et naturellement, ce qui me préoccupait, c'étaient les intérêts de la place. Je fis valoir que nos forts extérieurs exigeaient encore des travaux importants, et je le disais dans le but de faire entrevoir à ces messieurs, que, quand l'armée serait au repos, j'aurais à demander des corvées de travailleurs.

On m'a prêté vraiment une opinion incroyable de la part d'un officier du génie; on m'a fait dire que la place de Metz ne pourrait pas tenir plus de quinze jours, si elle était abandonnée à ses propres forces; c'est là une opinion qu'on m'a prêtée trop généreusement, une ineptie dont je me crois véritablement incapable, et je ne sais pas comment on aurait pu oser émettre une telle opinion dans une réunion de maréchaux et de généraux de toutes armes qui, évidemment, auraient protesté contre cette proposition.

Quatre jours après, c'est-à-dire le 30, le même ordre fut donné, et la manœuvre fut recommencée. Je reçus cet ordre dans les mêmes conditions, — c'était pendant la nuit, — et j'en conclus que le maréchal avait des idées, des motifs graves, à lui connus, pour reprendre ses opérations qui ont eu lieu comme on le sait. Il y a eu un engagement le 31 au soir, et le 1^{er} septembre au matin un autre engagement. Mais j'affirme très-positivement que pas plus le 30 que le 26, je n'avais la moindre idée des relations qui avaient pu exister entre le maréchal Bazaine et le maréchal de Mac-Mahon; aucune espèce de confiance ne m'avait été faite à ce sujet, et, si je l'avais su, aussi bien moi que tous mes collègues, nous nous serions écrié d'une voix : « Marchons sur Montmédy; » voilà ce que nous aurions dit si réellement les nouvelles avaient confirmé cette opinion.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce qui avait été dit dans l'analyse, je crois, qui a été publiée dans le livre du maréchal de votre opinion du 26, ce n'était pas que la place ne tiendrait pas quinze jours; mais vous auriez dit, je crois : « La place et les forts ne sont pas dans un état défensif et ne pourraient pas supporter une attaque... »

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je proteste de la manière la plus énergique et la plus formelle contre cette assertion. J'avais inspecté la place de Metz trois ou quatre fois avant la guerre; je connaissais par conséquent les forts et je savais comment ils étaient; il n'est pas admissible que j'aie dit qu'un ensemble de telles fortifications ne pût tenir que quinze jours.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans cette réunion, il n'a été rien dit d'un échange possible de dépêches entre le maréchal de Mac-Mahon et le maréchal Bazaine? Il n'a pas été parlé non plus de l'armée du maréchal de Mac-Mahon?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — D'après mes souvenirs, non.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas été fait allusion non plus, dans cette réunion, aux mouvements de l'armée prussienne, à ce qu'on en savait?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Non.

M. LE PRÉSIDENT. — Le maréchal vous a-t-il communiqué dans cette réunion la lettre du général Soleille du 22 août, cette lettre rassurante, dont vous avez eu connaissance sans doute, sur la situation des munitions.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je ne la connaissais pas, elle ne me concernait en rien; je m'occupais de mes munitions, je ne m'occupais pas de celles de l'armée.

M. LE PRÉSIDENT. — En sorte que quand le général Soleille fit connaître une situation qui ne semblait pas absolument d'accord avec les renseignements rassurants qu'il avait donnés le 22 et qu'il définit, vous n'avez, dans cette conférence du 26, vous ni personne, demandé d'explications sur ce changement de situation?



LE GÉNÉRAL DE GONDRECOURT.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Ce que le général Soleille a pu dire là-dessus indiquait plutôt une difficulté dans l'approvisionnement qu'une formule tout à fait précise sur le défaut de munitions.

M^e LACHAUD. — Je demanderai à M. le général Coffinières s'il a reconnu une note du général Soleille, note remise par celui-ci le 26 au matin au maréchal? Cette note est aux pièces.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je n'en ai pas souvenir, je ne puis dire ni oui, ni non; cela ne m'a pas frappé.

M^e LACHAUD. — Pour préciser davantage et rappeler peut-être les souvenirs du général à cet égard, ce serait une note envoyée par le général Soleille au maréchal après la conversation du général Soleille et du général Coffinières le matin avec le maréchal.